

Image not found or type unknown



Faute du liquidateur? malgré decision de justice

Par **gerard04500**, le **19/08/2017** à **14:53**

Bonjour, Je suis l'ancien gérant de la SARL. J'en suis toujours l'actionnaire à 20% et créancier important. Il y a eu une liquidation judiciaire et le jugement stipulait que l'activité pourra se poursuivre jusqu'à fin novembre 2016. Nous sommes en août 2017 et l'activité se poursuit. Malgré mes lettres au liquidateur et le juge commissaire, aucune réponse. Quelles sont les poursuites et les recours que je peux engager. Merci de votre éclairage. Cordialement ...